

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la VDSB Fr. 9300.— contre Fr. 9740.— actuellement. Cette diminution est trop faible pour avoir une action sur le développement du système des visites de ruchers. Une subvention fédérale de 60 % serait proportionnée aux besoins et permettrait une rotation sur quatre années. Dans l'ensemble de la Suisse cela ferait 8000 ruchers et augmenterait les charges annuelles de la Confédération de Fr. 35 800.— environ. Ce montant serait atteint au plus tôt dans cinq ans ; pour la première année il faudrait prévoir au budget Fr. 17 900.— et si l'on y ajoute les frais pour les cours d'instruction et de perfectionnement Fr. 20 000.—.

Il en résulte qu'une subvention de 37,5 % n'est pas suffisante, qu'annuellement le nombre des ruchers visités serait trop limité car les Fédérations d'apiculture n'ont pas les moyens leur permettant de faire face à une dépense supplémentaire. Selon nous, il est absolument nécessaire que les visites de ruchers soient faites sur la base la plus large possible, sinon elles perdront toute efficacité. C'est pourquoi nous vous prions instamment de bien vouloir examiner la possibilité de porter le montant de la subvention à 60 % car sans elle, l'amélioration projetée resterait sans effet.

C'est avec regret que nous avons constaté qu'aucune aide n'était prévue pour l'élevage des reines et l'apiculture pastorale. Cependant, nous espérons vivement qu'il vous sera possible de nous accorder une subvention qui permettrait d'utiliser les données recueillies par nos stations d'observation.

Dans l'espoir que vous voudrez bien examiner favorablement notre requête nous vous adressons.....

Traduit par P. Z.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour septembre 1960.

Grogner ? Oui !

Vous permettrez bien au rédacteur de grogner?... pour lui-même et... pour les autres ! Et pour cause : le 2 août, il enlève les hausses et... 1 1/2 kg par ruche de moyenne ; c'est-y pas misérable ! Juillet laisse un triste souvenir ; août, guère meilleur. Reverrons-nous ce qui s'est passé en 1956 : des moissons non rentrées à la mi-octobre ? La ruche sur bascule a diminué d'une façon continue. Il n'y a donc plus à espérer un complément de deuxième récolte, si première il y a eu, et il est grand temps de songer à donner les provisions d'hiver, après avoir stimulé la

ponte pendant une semaine ou deux. Et pourtant, malgré tout, j'ai au fond de moi-même un secret espoir que 1961 sera une de ces années... du tonnerre, à faire tressaillir de joie tous les apiculteurs et frémir d'inquiétude notre centrale romande des miels à Renens. Il faut donc la préparer, non la Centrale, mais l'année.

Avez-vous lu et mis en pratique les conseils donnés dans le journal du mois d'août ? Si oui, tant mieux ! Sinon, c'est le tout dernier moment, allez-y ! Mieux vaut tard que jamais. Stimulez à faible dose, 2 dl par soir, puis nourrissez fortement. Nous le répétons : le stimulant est nécessaire. Il a un effet des plus heureux, car les abeilles, ayant l'illusion d'une récolte nouvelle, donneront une impulsion à la ponte en nourrissant la reine abondamment.

Cette augmentation de la ponte au moment où elle tend à diminuer pourvoit la ruche de jeunes abeilles si nécessaires pour assurer un bon hivernage. Plus les jeunes abeilles sont nombreuses, mieux elles maintiendront la chaleur pendant les jours froids. La consommation des provisions ne sera pas augmentée de ce fait. Elle se répartit, en moyenne, de la manière suivante : novembre, décembre et janvier 800 g mensuellement ; février 1 kg à 1 kg 500 ; mars 2 à 3 kg ; c'est en avril que les vivres diminueront le plus rapidement car la ponte aura pris déjà un grand développement. Les colonies faibles consomment davantage que les fortes. Pour maintenir la température, elles doivent fournir un effort plus grand, sans pour autant obtenir le même résultat. Considérant que le nourrissage à petite dose a produit l'effet désiré, il faudra donc dès la fin août préparer un sirop très dense et le distribuer à grosses doses. Au 15 septembre au plus tard, le nourrissage doit être terminé. Dès ce moment, il est inutile, voire même nuisible, à moins de raison grave, d'ouvrir les ruches. La propolis n'a pas été économisée ; les abeilles ont aménagé leur nid d'hiver, laissons-les tranquilles. Pourvues d'un groupe important de jeunes abeilles, les colonies affronteront sans difficulté la mauvaise saison. Les dernières opérations se résument à ceci : enlever les rayons superflus, placer les partitions, enlever les nourrisseurs, calfeutrer et placer les matelas. Les trous de vol seront réglés de façon que ni les souris ni les papillons sphinx tête de mort ne puissent pénétrer dans la ruche (7 mm en hauteur).

Maladies : En août et septembre, on assiste souvent à une recrudescence des loques américaines et européennes ainsi que de l'acariose. Bon voisinage, soins réguliers et affection vraie pour les abeilles doivent contribuer à un état favorable de santé. Chaque apiculteur digne de ce nom devrait s'occuper de l'état des ruches du voisinage. Sans se « mêler des affaires d'autrui » on peut poser des questions, donner un avis, un conseil, ou offrir un service. Sans être un « mouchard » on peut signaler à l'inspecteur

que tel rucher est négligé, qu'il devient par là même un « danger public ». Agissons loyalement, après avoir averti l'intéressé, qui sera peut-être, s'il est intelligent et loyal lui-même, tout heureux de vos avis et de vos rappels.

Ruches bourdonneuses : Lors de la dernière visite, vous trouverez peut-être l'une ou l'autre colonie bourdonneuse. Il faut se rappeler qu'une ruche devenue bourdonneuse n'a plus guère que de vieilles abeilles et que cette population ne vaudra pas grand-chose au printemps, si elle arrive à vivre jusque-là. Que faut-il faire ? Nourrir copieusement, puis broser toutes les abeilles à une trentaine de mètres du rucher. La reine bourdonneuse ou les abeilles pondeuses resteront à terre, tandis que le restant de la colonie trouvera un accueil plus ou moins bienveillant dans les ruchées voisines.

Coexistence pacifique : Dans le rucher, fort bien tenu, de frère Joseph à Matran, il nous est arrivé dernièrement de voir deux reines, dont l'une marquée, sur un même cadre, et paraissant fort bien s'entendre ; une preuve de plus que la gent féminine s'accorde mieux que la gent masculine !!! Ces cas de coexistence pacifique ne sont d'ailleurs pas si rares qu'on le croit communément.

De toute évidence, les abeilles, n'étant plus satisfaites de la reine marquée, ont procédé à son remplacement. Dans ce cas, faut-il supprimer la reine marquée ? Je ne le crois pas. Je serais d'avis de laisser tranquillement la nature accomplir son œuvre. Il est probable que les deux reines passeront l'hiver ensemble et, au printemps, la moindre sera sacrifiée par les abeilles elles-mêmes sans aucune intervention de l'apiculteur.

A plus tard, quelques commentaires sur l'année que nous venons de vivre. Pour le moment donc, chers débutants, je me résume en vous disant : au plus tôt, si ce n'est déjà fait, stimulez la ponte de vos reines, puis donnez les provisions. Si vous faites cela consciencieusement et sans tarder, avant le 15 septembre, vous pourrez espérer revoir de vigoureuses et belles colonies en avril prochain. C'est mon souhait !

Lentigny, le 12 août 1960.

F. Ridoux.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

La sexuation des œufs

(ou le déterminisme du sexe)

Malgré les innombrables études dont les abeilles ont, de tout temps, été l'objet, certains aspects de leur comportement, et non